

La police au-delà des frontières

Il faut parfois un événement de portée internationale, comme la tragique tuerie du 7 janvier à Paris, pour que la question des liens internationaux de la Police neuchâteloise nous vienne à l'esprit. Or, ces liens, qui ne datent pas d'hier, sont fort peu connus. Il y a, d'une part, des relations privilégiées entre voisins. Un véhicule est notamment autorisé à ne pas s'arrêter à la frontière nationale lors d'une poursuite de délinquants, par exemple. Mais comme, par ailleurs, nul n'est plus à l'abri des menaces internationales de terroristes, ce danger fait aussi partie des missions de la police aujourd'hui, avec l'adoption de nouveaux concepts d'engagement et des tactiques adaptées.

Cet aspect de la protection de la population, lié aux services de renseignement qui sont du ressort de la Confédération, sera commenté, avec celui des autres relations transfrontalières, par le commandant de la Police neuchâteloise Pascal Luthi, lors du prochain rendez-vous des « Midis de l'Europe ».

Jeudi 19 mars, de 12h15 à 13h45, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. (Entrée et collation 10.- ou 5.- pour les étudiants).